

10 crédits

30.0 h

Enseignants	Fevry Sébastien ;Streitberger Alexander ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>L'objectif du séminaire en cultures visuelles est de préparer et de mettre en 'uvre une exposition (dans un lieu réel ou sur une plate-forme en ligne) en articulant différents types de supports visuels, dans une perspective transhistorique et transmédiatique, sur la base d'une thématique annuelle définie par les coordinateurs du séminaire.</p> <p>Autour de cet objectif commun visant à susciter le travail en équipe des étudiants, il s'agira de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rédiger une plaquette (ou un catalogue) vulgarisant et faisant état des recherches menées dans le séminaire au sujet des 'uvres/objets/images exposées/présentées. 2. Développer des dispositifs de médiation muséale et culturelle favorisant l'appropriation des 'uvres/objets/images par des publics divers 3. Mettre en 'uvre une stratégie de communication culturelle visant à assurer la promotion de l'exposition. <p>Ces trois sous-objectifs permettront d'approfondir les compétences déjà développées dans les trois options du Master de spécialisation en cultures visuelles, à savoir la communication événementielle, la médiation muséale et les réflexions plus théoriques sur le film et la photographie.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le séminaire en cultures visuelles a pour objectif de faire de l'étudiant un agent actif et informé dans la mise en 'uvre d'activités liées à la réflexion autour des cultures visuelles. Le séminaire vise à développer l'autonomie de l'étudiant, à le transformer en acteur culturel à part entière.</p> <p>Au terme du séminaire, l'étudiant devra avoir acquis :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <ul style="list-style-type: none"> • la capacité de poser un regard et de tenir un discours critique sur les cultures visuelles, comprises à la fois comme pratiques artistique, culturelle, sociale et économique • la capacité de faire acte de programmation et d'exposition dans un cadre donné • la capacité de médiatiser et de vulgariser un ensemble de savoirs et de connaissances lié à un champ particulier des cultures visuelles • la capacité de communiquer et de promouvoir une activité de type culturel comme une exposition. • la capacité d'approfondir un sujet ciblé en lien avec la thématique annuelle sous forme d'un travail scientifique. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation prendra en compte les différents aspects évoqués ci-dessus : le travail de groupe effectué lors de la production de l'événement culturel (autant dans sa phase préparatoire que dans sa mise en 'uvre), les recherches scientifiques effectuées pour la préparation de l'exposition et la rédaction de travail scientifique, la qualité et la pertinence des dispositifs de médiation et de communication.</p> <p>En outre, à la fin du premier quadrimestre, il sera demandé à chaque étudiant de rédiger une réflexion personnelle de cinq à dix pages faisant état d'un premier choix de programmation et s'appuyant sur les éléments théoriques ou analytiques vus lors des premières séances du séminaire. Ce travail écrit démontrera que l'étudiant s'est approprié la thématique de l'année et servira de base pour le travail final.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le séminaire en cultures visuelles sera encadré tant d'un point de vue logistique que réflexif. Il s'articule autour d'une pédagogie du projet et combinera différents types de dispositif pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les séances théoriques : exposés et lectures autour de la thématique annuelle définie par les coordinateurs du séminaire (essentiellement durant le premier quadrimestre) • les séances pratiques : ateliers de production en vue de préparer la réalisation de l'exposition (prises de contact avec les prêteurs d'objets, les ayant droits, réservation des locaux') • une ou plusieurs séances d'application : l'exposition en elle-même et les activités de médiation réalisées durant celle-ci.

Autres infos	<ul style="list-style-type: none">• Un portefeuille de lecture comprenant articles ou sélection de chapitres d'ouvrages ayant trait à la thématique envisagée• Un partenariat avec des institutions muséales et culturelles (comme le musée de Louvain-la-Neuve ou les Ateliers des Fucam) sera requis dans le cadre de ce séminaire.
Faculté ou entité en charge:	ARKE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en cultures visuelles	VISU2MC	10		